



# ACADÉMIE DE MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection Pédagogique Régionale

Rectorat

Schœlcher, le 3 Février 2023,

Inspection Pédagogique Régionale  
Discipline :  
Lettres - Créole

Dossier suivi par :

### 1<sup>er</sup> degré

Valérie HANNIBAL  
IEN Chargée de la LVR 1<sup>er</sup> degré  
Tél : 0596582004  
Courriel : [ce.9720059g@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720059g@ac-martinique.fr)

### 2<sup>nd</sup> degré

Catherine PIETRUS  
IA IPR Lettres Chargée de la LVR  
Tél : 0596522728  
Courriel : [ce.ipr@ac-martinique.fr](mailto:ce.ipr@ac-martinique.fr)

Circulaire n°IPR-CP-23-001 du 31 janvier 2023,  
relative à la semaine académique du créole 2022-2023

**Public concerné** : Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux, Inspecteurs de l'Education nationale des enseignements techniques et généraux, Chefs d'établissement, Inspecteurs de l'Education nationale, Directeurs d'école, Enseignants.

La présente circulaire informe le public mentionné du calendrier et des modalités de mise en œuvre de la semaine académique du créole.

**Objet** : Deuxième édition de la semaine académique du créole - du 06 au 10 mars 2023.

**Référencement** : site académique, rubrique « c'est l'officiel ».

La Rectrice de la Région académique de Martinique  
Chancelière de l'Université  
Directrice académique des services de l'Education nationale

Vu :

- Circulaire n°2021-07-IA du 08 novembre 2021 de la mission Pôle langues vivantes 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, relative à la semaine académique du créole 2021-2022
- BO n° 15 du 13 avril 2017, **Circulaire relative à l'enseignement des langues et cultures régionales**
- BO spécial n° 11 du 26 novembre 2015, **Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)**
- BO spécial n° 2 du 26 mars 2015, Programme d'enseignement de l'école maternelle
- **Convention Etat-Région Martinique du 21 février 2011** : formalisation de la volonté ministérielle de développer l'enseignement du créole dans l'Académie et engagement la Région à soutenir l'action éducative développée par le Rectorat



- **BO n° 32 du 8 septembre 2011, Programmes nationaux pour l'enseignement des créoles :** « L'enseignement de la langue vivante régionale créole a pour objectif de développer les compétences de maîtrise du langage (écouter, parler, lire et écrire). D'autre part, il développe des contenus culturels liés au patrimoine dans lequel s'inscrit la langue ».
- **Circulaire académique du 24 juin 2010 :** « L'enseignement du créole à l'école primaire, non obligatoire est inscrit au projet d'école et présenté aux familles. Il est dispensé de la maternelle au CM2, à raison de 54 heures annuelles, soit 1h à 1h30 par semaine, dont une heure prise sur le français et trente minutes sur tout autre discipline à l'appréciation de l'enseignant.
- **BO Hors-série n° 9 du 27 septembre 2007 annexe 1 :** « L'enseignement du créole, Langue vivante Régionale, est envisagé comme celle d'une Langue Vivante Etrangère, et de ce fait s'appuie sur le cadre A1 de référence des langues européennes ».

Notre académie, dans son projet de faire réussir tous les élèves, tient compte du contexte environnemental des élèves et propose depuis l'an dernier, une semaine dédiée à la langue vivante régionale avec une thématique commune qui sera traitée de la maternelle au lycée. Cette semaine académique du créole, qui se déroulera du 6 au 10 mars 2023, sera menée en collaboration avec l'académie de la Guadeloupe où cette semaine du créole est institutionnalisée depuis plus de 20 ans.

Pour permettre aux enseignants de bien appréhender la thématique choisie, de mettre en place des formations et de produire des ressources cette dernière est biennale.

Le thème retenu pour ces deux premières années scolaires est **La chanson populaire créole/ Chanté tout manmay Matinik !**

L'objectif visé est la **valorisation et l'appropriation du patrimoine et de la Langue** de notre région.

Cette semaine donnera l'opportunité aux acteurs de l'Education et à leurs partenaires d'une part d'approfondir le travail commencé avec les élèves sur la connaissance d'un pan important de la culture : la chanson populaire - celle qui raconte, celle qui rapproche, celle qui dénonce- et de valoriser, d'autre part, la Langue et la culture martiniquaise à travers des actions d'envergure et des ressources de qualité qui seront mutualisées avec l'académie de Guadeloupe. Seront ainsi mis en exergue la place et le rôle de la chanson dans les sociétés créole et singulièrement les sociétés martiniquaise et guadeloupéenne.

Les perspectives offertes par ce thème sont nombreuses et les thématiques à évoquer sont telles, dans leurs dimensions culturelle, anthropologique, historique, artistique et littéraire du « vivre ensemble », que l'académie souhaite qu'elles soient exploitées avec approfondissement dans les classes.

Les équipes pédagogiques des écoles et établissements sont ainsi invitées à mettre en place avec leurs élèves, les partenaires familles et associations, des actions sur ce thème combinant la Langue, la culture et le vivre ensemble.

Il s'agira précisément de développer les connaissances anthropologiques et culturelles des élèves en même temps que leurs compétences linguistiques en visant la perception des différents modes de vie exprimés par les textes de chansons populaires et l'intercompréhension des différentes langues créoles de la Caraïbe.

Les projets interdisciplinaires qu'initieront les enseignants avec leurs élèves, convoqueront tous les domaines qui mettent en avant la chanson populaire créole : l'histoire, la littérature, la culture, les arts (musique, danse, chant, cinéma, gastronomie, peinture, sculpture...).

Les projets s'appuient sur les programmes officiels qui régissent l'enseignement des langues régionales.



### Quelques exemples des parties des programmes scolaires pouvant être exploités :

- **Programme de cycle 1, 2 et 3** : les 5 domaines du socle : langages pour penser et communiquer ; méthodes et outils pour apprendre, formation de la personne et du citoyen, représentation du monde et de l'activité humaine, systèmes naturels et techniques
- **Programme de cycle 4** : langages/ langages artistiques
- **Programme de seconde** : création et rapport aux arts
- **Programme cycle terminal** : art et pouvoir
- **Programme de spécialité cycle terminal** : l'engagement *axe 3* (l'engagement dans les autres arts) l'expression des sentiments : *axe 2* expression des sentiments dans la chanson créole et *axe 3* formes du lyrisme.

Les supports à exploiter sont multiples : chansons, iconographies, sites, ouvrages de référence, films, documentaires... Les différents outils numériques soutiendront les élèves dans leur recherche et leur réflexion, valoriseront les productions réalisées.

Les équipes pédagogiques pourront faire appel aux professionnels, partenaires extérieurs tels que la CTM, la CACEM, des artistes, des associations, les familles...

Le programme d'actions inclura :

- Des séquences pédagogiques ;
- Des actions en écoles et établissements (expositions, théâtralisation, conférences, journées portes ouvertes...);
- Des temps forts qui seront relayés auprès du service de communication afin de donner de la visibilité aux actions des élèves et de leurs professeurs.

Les équipes du Pôle Langues vivantes 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré coordonnées par mesdames PIETRUS et Valérie HANNIBAL, seront à la disposition des chefs d'établissements, IEN et directeurs d'école pour les accompagner dans la mise en place des actions.

Les IA-IPR référents ainsi que les IEN de circonscription pourront collaborer avec les chefs d'établissement et les directeurs d'école dans la mise en place des actions et participer à leur visibilité.

En outre, le conseiller pédagogique du premier degré et la chargée de mission du second degré apporteront leur concours dans la mise en place et la réalisation des projets.

Contacts :

1<sup>er</sup> degré : [rene.moutama@ac-martinique.fr](mailto:rene.moutama@ac-martinique.fr)

2<sup>nd</sup> degré : [gina-francine.baccarard@ac-martinique](mailto:gina-francine.baccarard@ac-martinique)

Sachant compter sur votre engagement.

Madame la Rectrice



Nathalie MONS